SCHÖCK
Porteur de fiabilité

Renchérissement 2024

Le taux de renchérissement est déterminé périodiquement en fonction de l'évolution des coûts des matières premières et de l'énergie et sont appliqués comme suit :

	Mars	Avril	Mai
Isokorb®	15,40 %	15,40 %	15,40 %
Sconnex®	15,40 %	15,40 %	15,40 %
Tronsole®	12,30 %	12,30 %	12,30 %
Stacon®	16,60 %	16,60 %	16,60 %
Combar®	9,90 %	9,90 %	9,90 %
Isolink®	8,90 %	8,90 %	8,90 %

Le renchérissement sera facturé conformément à la liste des prix en vigueur à la date d'enregistrement de la commande et ne donne pas droit à une remise.

Schöck Bauteile AG
Siège de la société
Tellistrasse 90
5000 Aarau AG
www.schoeck.com

UBS AG Zürich
SWIFT: UBSWCHZH80A
IBAN CH03 0025 8258 4A50 2350 0

UID: CHE-107.953.048 MWST
UID: DE316194926